



XVIIIème WINTER CUP

Golf International de Pont Royal
Vendredi 8, Samedi 9, Dimanche 10 Février 2019

PROGRAMME

Vendredi 8 février 2019

Accueil des participants
Partie de reconnaissance

Samedi 9 février 2019

Premier tour de la compétition - Parcours Ballesteros
Départs en shot Gun à 9h
Dîner des équipes à 20h00 au restaurant du Club House

Dimanche 10 février 2019

Second tour de la compétition - Parcours Ballesteros
Départs en shot Gun à 9h
Cocktail et remise des prix à 15h30

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Compétition par équipes disputée en stableford sur 36 trous.
Chaque club pourra présenter une équipe (mixte ou non), constituée de 6 joueurs, plus éventuellement 1 remplaçant pour la journée du dimanche.
Inscriptions limitées à 20 équipes.

Classement en brut par équipes :

Addition des 4 meilleurs scores bruts du 1er tour et des 4 meilleurs scores bruts du 2ème tour.

Classement en net par équipes :

Addition des 4 meilleurs scores nets du 1er tour et des 4 meilleurs scores nets du 2ème tour.

En cas d'égalité, le départage se fera sur le 5ème puis le 6ème score du second tour puis du premier tour si l'égalité subsiste.

Classement individuel brut et net à l'issue des 36 trous.

Marques de départs :

Messieurs => repères blancs - index plafonnés à 18.0

Dames => repères bleus - index plafonnés à 24.0

Voitures autorisées au cours de la compétition (réservation conseillée)

DROITS D'ENGAGEMENT (tarif par personne)

Compétition Winter Cup avec hébergement en appartements Pierre & Vacances * :

Chambre triple (supplément 3ème nuit sans petit déjeuner: 52€)	319€
Chambre double ou twin (supplément 3ème nuit sans petit déjeuner: 52€)	319€
Chambre single (supplément 3ème nuit sans petit déjeuner: 81€)	379€

*** Forfait comprenant :**

3 green fees (reconnaissance et 2 tours de compétition)

Hébergement 2 nuits avec petits déjeuners

Dîner des équipes

Cadeau d'accueil

Remise des prix et cocktail

Compétition Winter Cup sans hébergement :

199€

Forfait comprenant :

3 green fees (reconnaissance et 2 tours de compétition)

Dîner des équipes

Cadeau d'accueil

Remise des prix et cocktail

CONDITIONS DE RESERVATION

Pour valider l'inscription, nous vous remercions de nous faire parvenir un acompte de 30% du montant total de l'engagement par virement ou chèque libellé SAS Golf de Pont Royal.

Le paiement en totalité devra être effectué au plus tard le jour de la manifestation.

Les réservations d'hébergement pourront être modifiées au plus tard le dimanche 27 janvier 2019.

Thibaut Sampoux, le 3/12/2018

